

AVRIL 2010 CHANTIERS
HORS-SÉRIE #04

METZ **M**AGAZINE

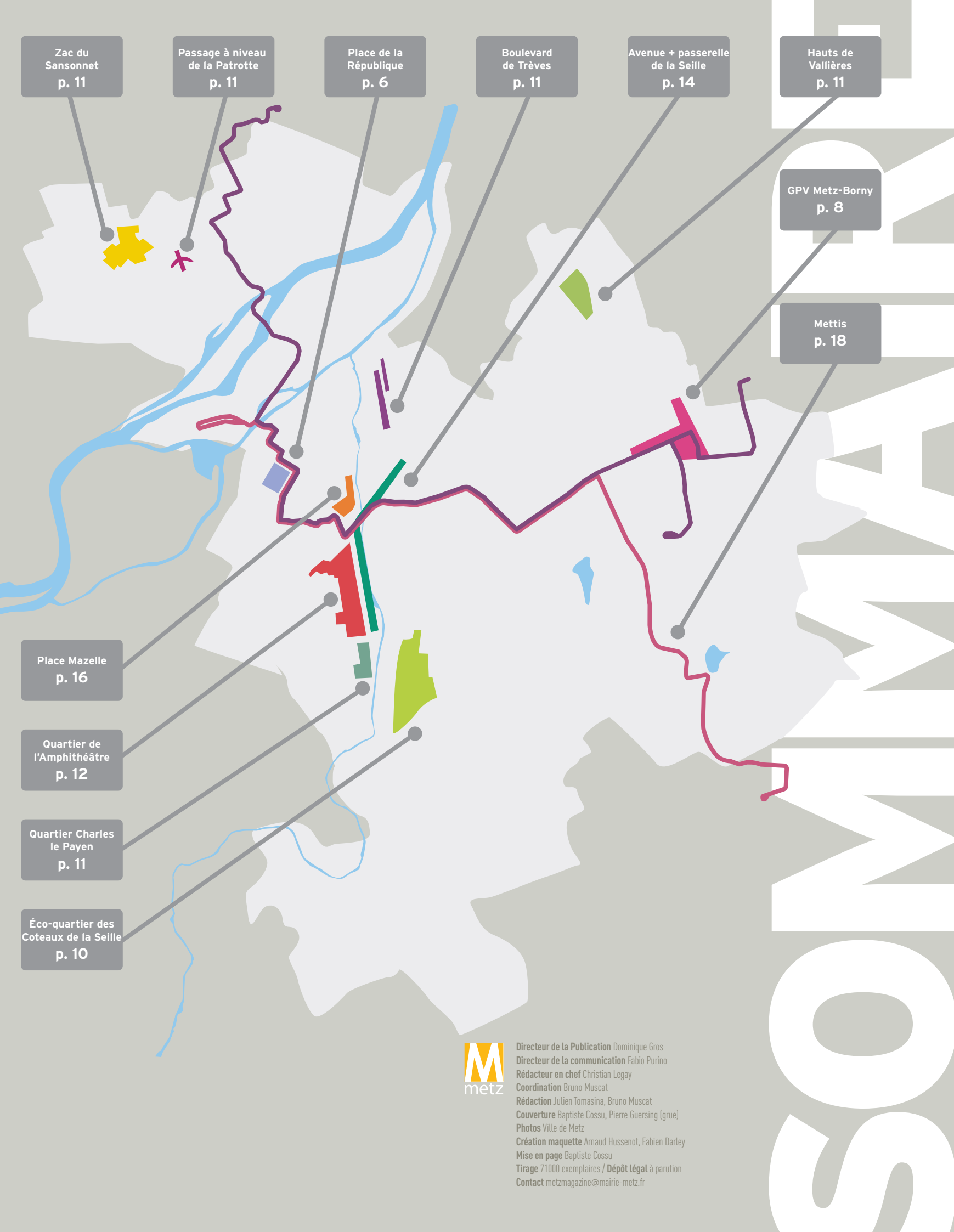


LES **12**

TRAVAUX

DE

METZ



Avec l'ouverture du Centre Pompidou-Metz et l'investissement dans un transport en commun en site propre (Mettis), notre ville prépare son avenir et renforce son attractivité. Ce changement d'image passe aussi par la mutation et la requalification du tissu urbain, notamment dans le cadre du Grand Projet de Ville de Metz-Borny et la création du quartier de l'Amphithéâtre.

La municipalité poursuit également la création de nouveaux espaces publics accessibles à tous, comme la Place de la République. Ainsi, les douze travaux présentés dans ce numéro hors série de Metz Magazine dessinent l'avenir de Metz, une ville qui se transforme, se façonne, une ville en devenir.

C'est cette ambition que je veux vous faire partager. L'ambition d'une ville qui, demain, sera encore plus belle, plus solidaire, plus moderne et plus « mobile ». Pour mieux comprendre cette métamorphose, j'ai souhaité vous présenter les principaux chantiers qui feront « Metz de demain ». J'entends bien sûr les préoccupations légitimes qui s'expriment en raison de la gêne occasionnée par ces chantiers. Voilà pourquoi je serai très attentif au bon déroulement des travaux et attaché à une communication transparente de ceux-ci. Ce numéro de Metz Magazine témoigne de cette volonté de transparence et d'information car il est pour moi essentiel de partager avec vous ce projet pour notre ville.

Au cœur de ce projet, il y a la mobilité pour rapprocher les quartiers, renouer le lien social, impulser un élan économique. La mobilité, c'est permettre au plus grand nombre d'habiter une ville, d'y travailler, de la traverser et surtout d'y vivre mieux. Au centre de cette ambition se trouve aussi la ville durable. Plus que jamais, il nous faut concilier urbanisme et environnement. Aussi le projet déco-quartier les Coteaux de la Seille s'inscrit-il dans cette démarche. Récupération de l'eau de pluie, traitement des déchets, énergies renouvelables, transports doux, éco-construction, éco-matériaux, ce sont quelques-uns des critères essentiels de la création de ce quartier. Deux autres critères sont pour moi importants : tout d'abord, la mixité et l'intégration sociales, pour que puissent se mélanger toutes les catégories de population, parce que l'écologie ne doit pas être un luxe réservé aux plus fortunés ; ensuite, la nécessité de combiner dans un même lieu plusieurs fonctionnalités : l'habitat, le commerce de proximité et les bureaux.

Cette exigence de mixité sociale et de fonctions, c'est le choix que je fais avec toute mon équipe, pour un aménagement urbain respectueux des hommes et des femmes qui vivent et travaillent à Metz.

DOMINIQUE GROS
MAIRE DE METZ
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA MOSELLE



Directeur de la Publication Dominique Gros
Directeur de la communication Fabio Purino
Rédacteur en chef Christian Legay
Coordination Bruno Muscat
Rédaction Julien Tomasina, Bruno Muscat
Couverture Baptiste Cossu, Pierre Guersing (grue)
Photos Ville de Metz
Création maquette Arnaud Hussenot, Fabien Darley
Mise en page Baptiste Cossu
Tirage 71000 exemplaires / Dépôt légal à parution
Contact metzmagazine@mairie-metz.fr

PLUS BELLE LA VILLE

La Ville de Metz a lancé depuis quelques années de grands projets, de vastes chantiers. Pourquoi de tels travaux sont-ils réalisés ? Ces travaux permettent de préparer l'avenir de la ville et l'urbanisme a pour but d'adapter l'espace à tous nos besoins : logements, déplacements, échanges, rencontres, espaces verts... Ainsi Metz se redessine pour répondre à nos attentes. En quelques pages, découvrez les grands projets urbains qui accompagneront cette nouvelle décennie.

Richard Lioger

Premier Adjoint chargé de l'urbanisme Président de la société d'aménagement en charge du quartier de l'Amphithéâtre (Saremm)

Metz Magazine : Pourquoi réalise-t-on de grands travaux sur la ville de Metz ?

Richard Lioger : Nous voulons faire de Metz une ville dynamique et attractive. Favoriser l'implantation des entreprises, la création d'emplois notamment près du Centre Pompidou-Metz. Donner aux messins une meilleure qualité d'habitat (20% de logements sociaux et de nombreux logements neufs, 500 par an). Favoriser les déplacements doux, vélos et transports en communs sans négliger la voiture (créations de places de parking). Il s'agit à la fois de revaloriser les quartiers délaissés, comme Metz Nord, et de créer de nouveaux quartiers comme les Coteaux de la Seille.

M.M. : Quels sont les chantiers prioritaires ?

R.L. : L'aménagement des quartiers de l'Amphithéâtre et des Coteaux de la Seille. Nous avons quasiment vendu les 20 ha qui se trouvent autour du Centre Pompidou-Metz. Les nombreuses entreprises qui vont s'y installer ont été séduites par ce quartier qui réunira des logements (sociaux et en accession), des bureaux, un centre commercial et le Centre Pompidou-Metz. Une halle bordera le parvis du Centre Pompidou-Metz avec un hôtel, des bars restaurants et des bureaux (sans doute une des plus belles adresses de

Metz !)

L'aménagement des Coteaux de la Seille va commencer à la fin de cette année. Nous allons réaliser la ville écologique à venir. Celle qui fera référence. Parmi les nombreux objectifs que nous avons fixés, les logements devront être labellisés « développement durable » par une agence indépendante pour garantir aux futurs acheteurs un appartement « très basse consommation ».

M.M. : Quels sont les futurs axes de développement ?

R.L. : Les travaux du quartier du Sansonnet vont commencer dans l'année et la caserne Desvallières suivra l'année prochaine. Avec les études urbaines en cours sur la Patrotte nous mettons tout en place pour que des projets émergent très rapidement sur Metz Nord, longtemps délaissé.

Citons également Charles le Payen et ses 80 logements sociaux dont la construction commencera cette année. Ce renouvellement continuera sur le site de l'ancienne manufacture des « tabacs » à laquelle nous sommes très attentifs et qui va permettre d'ouvrir le quartier des Iles sur la Moselle. La place Mazelle revalorisera Outre Seille et fera un lien avec le Centre Pompidou-Metz. Enfin il nous reste à réfléchir à la reconversion de l'Hôpital Bon secours qui représente une opportunité remarquable pour "ouvrir" le quartier S^{te} Thérèse. Le travail ne manque pas. La tâche est exaltante.

« Nous voulons faire de Metz une ville dynamique et attractive »

Richard Lioger
1^{er} Adjoint au Maire et Président de la Saremm

Avant-projet d'aménagement de la Place de la République
© Richez_Associés / Atelier Villes et Paysages



PLAGE DE LA RÉPUBLIQUE

La place de la République est un espace historique et emblématique qui subissait un trafic automobile dense depuis les années 60. Aujourd'hui, cette place chère au cœur des Messins se transforme en un vaste espace de détente.

QUELLES NOUVEAUTÉS VOUS RÉSERVE LA RÉPUBLIQUE ?

Les travaux de la Place s'achèveront en septembre. La nouvelle place vous réserve bien des surprises : jeux pour enfants, fontaines, aires de détente... Nouveauté principale : la place de la République sera raccordée à l'Esplanade. Au niveau de la couture, une terrasse en bois, libre d'accès, permettra à chacun de s'allonger sur des bancs-transats pour profiter des rayons de soleil estivaux, ou se rafraîchir grâce aux espaces ombragés. Le long de la terrasse, des fontaines formeront un mur d'eau. Face à la terrasse et aux murs d'eau, le vaste espace libéré, pavé de grès clair, pourra accueillir foires, concerts et marchés. Plus loin, côté rue Serpenoise, un autre type de fontaine viendra agrémenter la place : une fontaine "sèche". Jaillissant du sol, les jets d'eaux verticaux constitueront un jeu de parcours rafraîchissant et ludique. En retombant, l'eau retourne dans une réserve sous le sol, ce qui permet de se balader au milieu des jets sans trop se mouiller les pieds !

Le grand espace reliant Esplanade, l'Arsenal et la République constituera un réel écrin de bien-être à deux pas du centre ville.

« Rendre le partage de l'espace plus agréable »

UNE CIRCULATION APAISÉE

La restructuration de la place concerne également les rues et avenues qui bordent la République. Des voies spécialement réservées à Mettis emprunteront les avenues Schuman et Churchill. Objectif recherché : une cohabitation sereine des bus et des piétons. Comme tous les messins peuvent le constater, la rue Winston Churchill s'est transformée en un large cours dont la chaussée est réservée aux transports en commun. Le même traitement s'appliquera à l'avenue Schuman. La disparition du tronçon de l'avenue Ney qui séparait la Place de la République et l'Esplanade détourne le flux de circulation automobile sur l'extérieur de la ville. Ainsi les avenues Schuman et Churchill seront accessibles en voiture pour les seuls riverains. Le transit vers la rue du Coëtlosquet se fera par la rue Sainte Glossinde et la rue Dupont des Loges.

DES TROTTOIRS PLUS LARGES ET MOINS DE BRUIT

Les trottoirs bordant les cours Churchill et Schuman côté centre ville seront élargis. C'est déjà le cas pour Churchill, qui est passé de 6,80 mètres à plus de 21 mètres de large ! Pour Schuman, il est prévu une extension des trottoirs allant de 7 à 10 mètres. Plus de place pour marcher, c'est rendre le partage de l'espace plus agréable.

En détournant efficacement les flux automobiles pour favoriser les transports en commun et les déplacements des piétons, la pollution sonore sera réduite et le cadre de vie grandement amélioré.

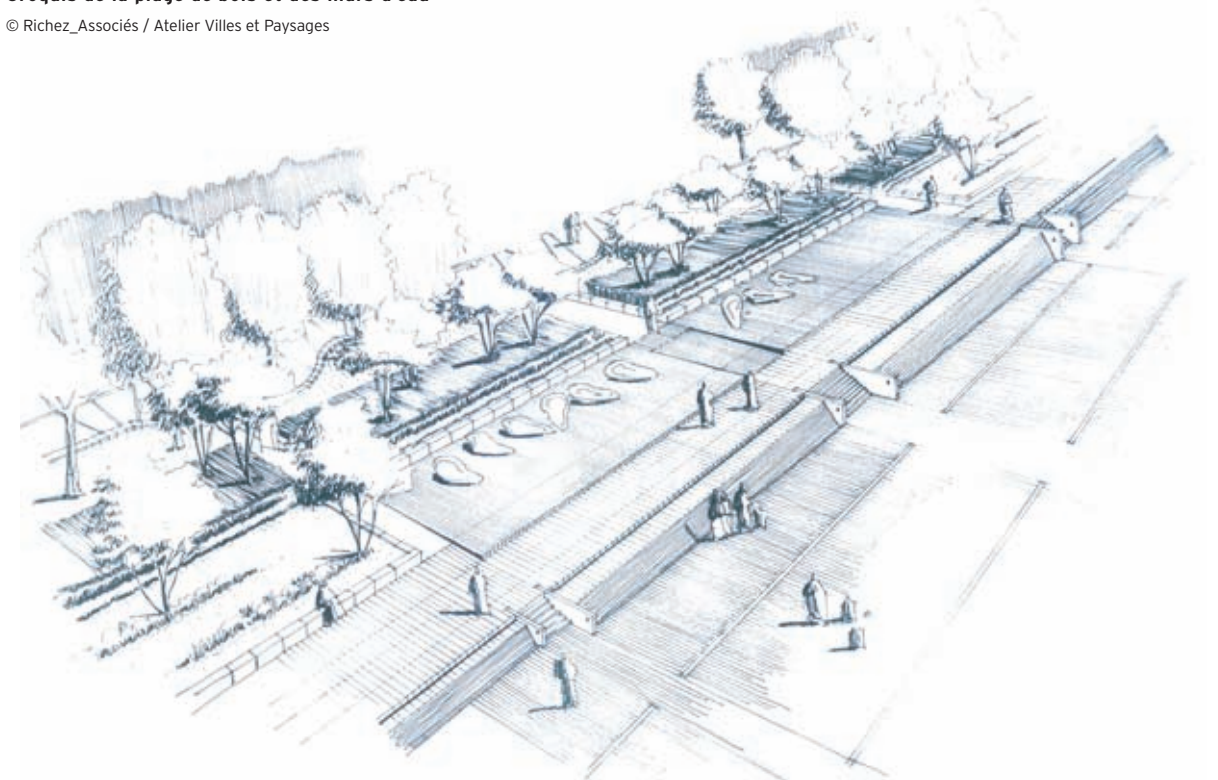
FACILE, LE PARKING RÉPUBLIQUE !

La République, c'est un parking souterrain de 2 100 places en accès direct au centre ville. Comment y aller ? En arrivant de l'A31 puis en prenant le boulevard Poincaré, les trémies d'entrée vous accueillent. Pour la sortie, deux choix s'offrent à vous : la sortie devant l'Arsenal, avenue Ney, ou la sortie boulevard Poincaré. Profitez-en !



Projet d'aménagement de la Place de la République
© Richez_Associés / Atelier Villes et Paysages

Croquis de la plage de bois et des murs d'eau
© Richez_Associés / Atelier Villes et Paysages



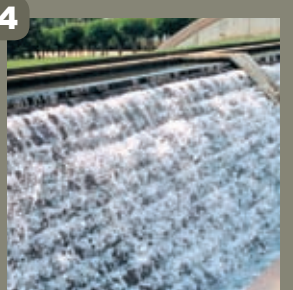
1 Jeux pour enfants



2 Plage de bois



3 Bancs transats



4 Mur d'eau



5 Grands luminaires



6 Fontaine sèche

BORNY TOMBE LES MURS

Casser les murs, relier le centre de Borny au centre ville pour en finir avec l'enclavement, mélanger les fonctions urbaines, voilà le rôle du Grand Projet de Ville. Renforcé par la future implantation de Mettis et de la Salle des Musiques Actuelles, Borny accueille déjà un village de bureaux, en prolongement du dernier projet en date : le Grand Domaine.

Le problème du quartier de Borny, c'est le manque de diversité des fonctions : l'habitat domine tout et ne laisse que peu de place aux commerces et aux équipements culturels. C'est la logique de cité dortoir. En rasant des blocs et en perçant des barres d'immeubles, c'est un processus de désenclavement et de diversification des fonctions qui se poursuit. Pour Jean-Michel Toulouze, Conseiller Général et Conseiller Municipal délégué au Grand Projet de Ville, « Borny est un quartier oublié et dégradé depuis des décennies avec peu d'investissements publics. Depuis 2002 l'ambition du Grand Projet de Ville est de casser cette image. Et donc de casser certains murs ».

Et après la démolition vient la construction, avec l'implantation du Grand Domaine, de Mettis, de la Salle des Musiques Actuelles et du village de bureaux. Le Grand Domaine, c'est le nom de l'espace public et commercial de qualité qui doit voir le jour au cœur du quartier, entre la rue de Picardie et le boulevard d'Alsace. Imaginé par le célèbre cabinet d'architecte Reichen & Robert & Associés (concepteurs de la Grande Halle de la Villette), le Grand Domaine est appelé à bouleverser l'usage de l'espace par les habitants et imprimer une nouvelle image au quartier. Réalisé par la même équipe à partir de 2007, l'aménagement des cours Maine-Anjou et Normandie a séduit les habitants qui se sont immédiatement appropriés les jardins. L'atmosphère a radicalement changé.

Les 45 000 m² actuellement en chantier sont pensés comme un parc urbain relié au centre-

ville via le boulevard d'Alsace, desservis par le Mettis. A l'est, le parc s'ouvrira vers le futur Hôpital Robert Schuman et le village de bureaux, lieu de travail et d'emplois diversifiés. Quant à la Salle des Musiques Actuelles, c'est « un signal fort d'investissement culturel à Borny, un symbole du mandat de notre maire, avec la volonté de créer des résidences d'artistes au cœur du site », commente Jean-Michel Toulouze. Le Grand Domaine mélangera donc jardins, espaces de distraction pour enfants, équipements culturels et à terme des commerces. C'est une véritable plate-forme socio-économique qui voit le jour, à laquelle la ville a donné un nouveau souffle.

« Sur le boulevard d'Alsace, l'ambiance est déjà plus agréable »

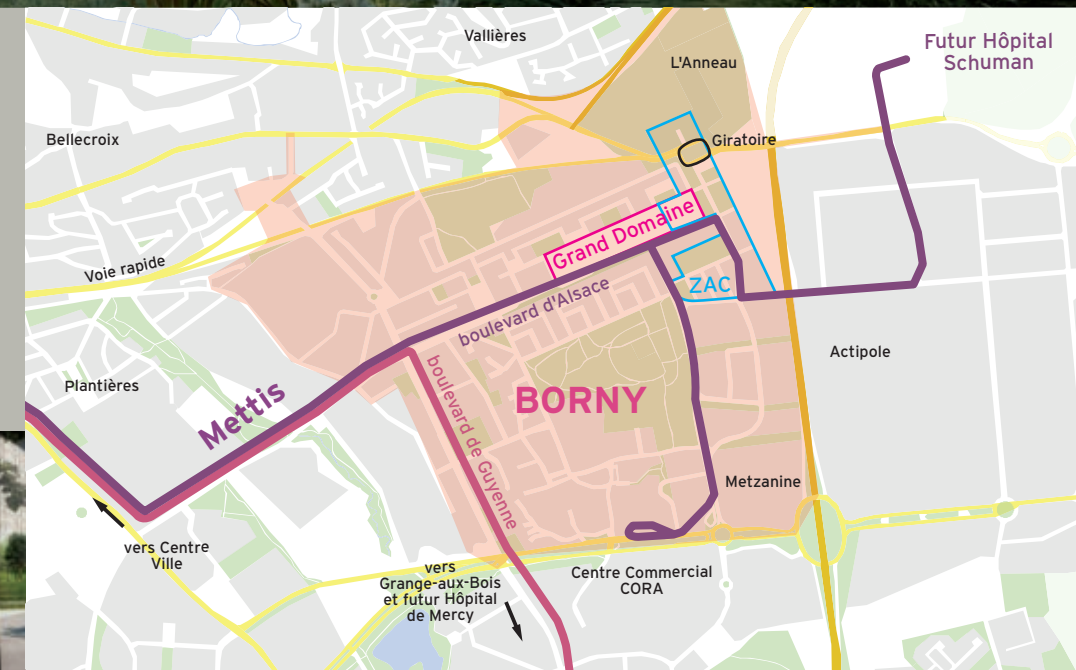
Le « fond de Borny », désormais ouvert grâce au giratoire et la suppression de plusieurs bâtiments, accueillera une maison médicale et 125 000 à 150 000 m² de bureaux. Patrice N'Zihou, Adjoint au Maire chargé des quartiers de Metz-Borny et de Bellecroix explique que « le Grand Projet de Ville a transformé le fond de Borny en l'ouvrant vers l'extérieur. La destruction des blocs a permis de lancer un ballon d'oxygène dans le quartier : sur le boulevard d'Alsace, l'ambiance est déjà plus agréable ». Au final, 266 nouveaux logements seront construits (dont 19% de logements sociaux), combinant habitations collectives et individuelles. L'Adjoint insiste sur le futur du quartier : « les quatre tours du Limousin et la cour du Languedoc sont les deux derniers points problématiques de Borny. C'est là que nous concentrerons nos efforts dans les années à venir ». Avec une volonté forte de ne pas réitérer les erreurs du passé.



Projet d'aménagement du Grand Domaine à Borny / L'arène vue de la rue du Boulonais
© Reichen & Robert et Associés / Sophie Boichat-Lora / Kaupunki

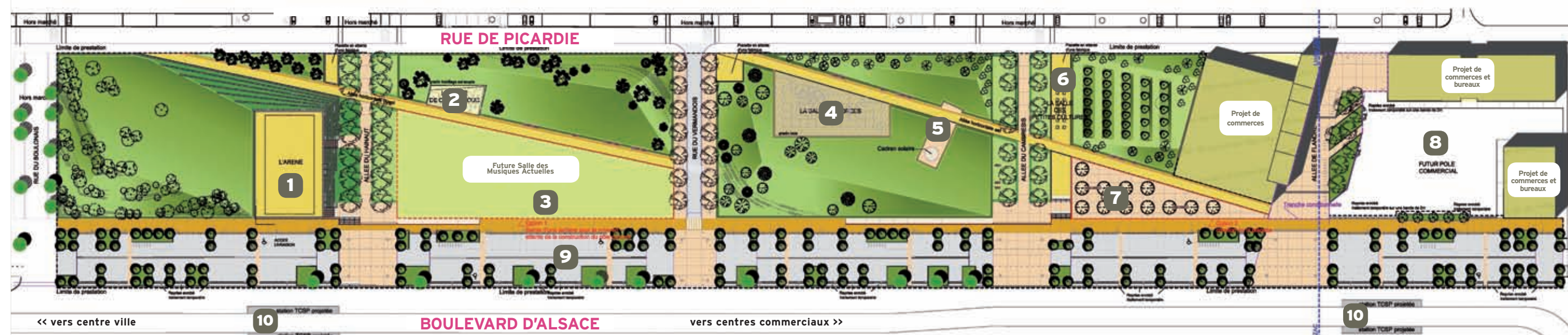
L'ETAT S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE LA VILLE DE METZ

Il ne faut plus gérer les quartiers sensibles de manière ponctuelle. Il faut définir une logique globale des actions. Selon Christine Wils-Morel, Sous-Préfet Ville en Moselle : « c'est un projet d'ensemble qui est mis en œuvre dans ce quartier, chacun des partenaires s'engageant à maintenir des actions pour que Borny devienne un quartier agréable pour ses habitants ». L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) participe à hauteur de 21 millions d'euros sur le quartier de Metz-Borny.



La future Salle des Musiques Actuelles
© Rudy Ricciotti

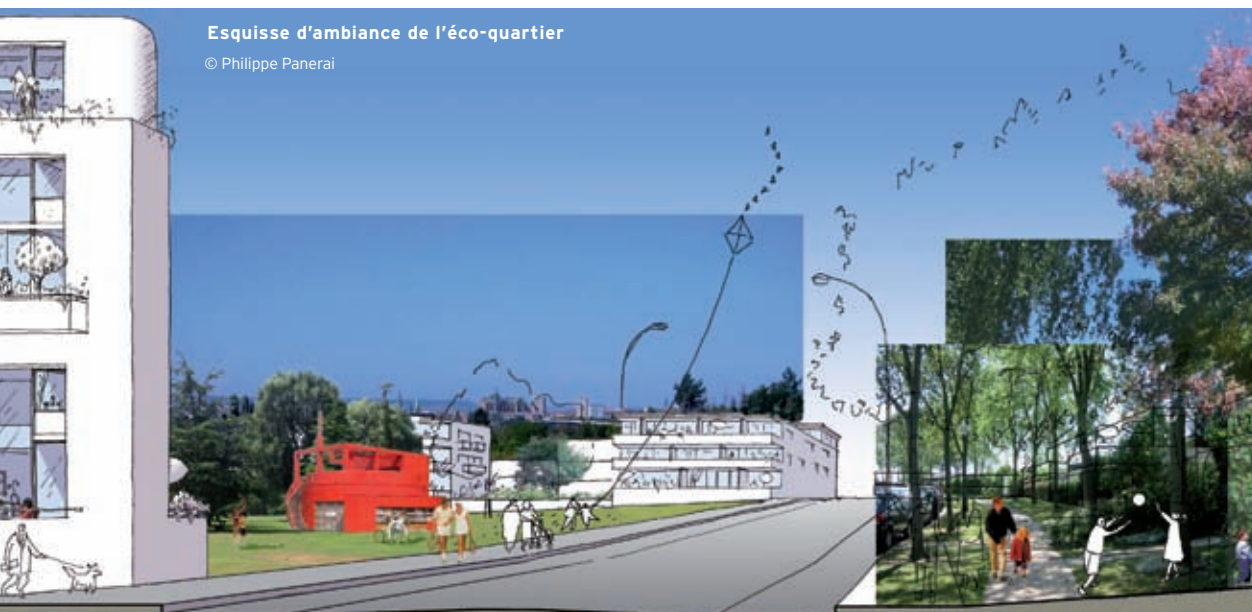
- 1 L'arène, amphithéâtre de plein air
- 2 Jeux pour enfants sur sol souple (« la salle de caoutchouc »)
- 3 Emplacement de la future Salle des Musiques Actuelles (prairie fleurie provisoire)
- 4 Jeux pour enfants sur sol couvert de fragments d'écorce (« la salle d'écorce »)
- 5 Cadran solaire
- 6 Jardin potager en carrés (« la salle des petites cultures »)
- 7 Place plantée d'arbres
- 8 Futur pôle commercial et de bureaux
- 9 Place plantée le long du Boulevard d'Alsace
- 10 Stations Mettis



Projet d'aménagement du Grand Domaine à Borny
© Reichen & Robert et Associés / Sophie Boichat-Lora / Kaupunki

LA « VILLE JARDIN » PLANTE DES GRAINES D'ÉCO-QUARTIER

Esquisse d'ambiance de l'éco-quartier
© Philippe Panerai



En septembre dernier, la Municipalité invitait les riverains à réfléchir sur leur futur éco-quartier qui se situera sur les coteaux de la Seille. Des ateliers ont été organisés afin que chacun puisse formuler des propositions en matière d'urbanisme, d'écologie et de partage des espaces privés et publics. Les problématiques de départ révèlent les nouvelles ambitions en matière d'urbanisme : implanter des bâtiments à consommation d'énergie faible, nulle, voire positive (création d'énergie), privilégier les transports doux (vélo et Mettis), assurer une diversité des fonctions (commerces, bureaux, habitats) et une mixité sociale et générationnelle.

3 500 NOUVEAUX HABITANTS

Un éco-quartier de 1 600 logements avec les équipements induits représente une population de plus de 4 000 personnes. Pour éviter un quartier isolé, introverti et uniforme, transformé en cité-dortoir, différentes formes de mixité seront engagées (commerces, école, crèche, extension d'une maison pour personnes âgées, centre socio-éducatif...) Selon René Darbois, Adjoint à l'Écologie Urbaine, au Développement Durable et Solidaire, « l'éco quartier doit donner aux gens l'envie de réinvestir la ville, et la volonté de retrouver le silence ». Quant à la place de la voiture dans un quartier écologique : « Nous ne devons pas être fondamentalement contre la voiture, mais il ne faut plus la privilégier.

Nous ne mettrons pas systématiquement des parkings en bas de chaque immeuble. Évidemment, l'implantation de Mettis au cœur du quartier interviendra le plus tôt possible ».

Encadré par des éléments paysagers majeurs (la Seille à l'ouest, le Parc du Pas du Loup au sud et la zone de loisirs du Fort de Queuleu à l'est), les coteaux de la Seille constituent un environnement idéal pour la création d'un éco quartier.

DIVERSITÉ ET MIXITÉ SOCIALE POUR UN QUARTIER DURABLE

Pour répondre à la demande du marché immobilier et assurer une diversité architecturale, le programme de construction comprendra :

- 48% d'immeubles collectifs,
- 37% de logements intermédiaires,
- 15% de maisons de ville et logements individuels groupés.

Les 20% de logements sociaux représenteront 360 à 400 logements, (900 à 1 100 habitants) chacun utilisant la diversité des modes de financement, du locatif social au logement étudiant, de l'immeuble « classique » aux maisons groupées, avec une part réservée à l'accession à la propriété notamment en direction des jeunes.

Dans la continuité de sa culture d'écologie urbaine, la Ville de Metz prévoit le développement d'un « éco-quartier » situé sur les coteaux de la Seille, au sud de la métropole. Cet écrin urbain accueillera environ 4 000 habitants dans 1 600 logements et favorisera les bâtiments à basse consommation.

ÉCOLO !

L'ensemble de l'éco-quartier ne consommera aucune énergie fossile (gaz, fioul). Les constructions anticiperont la réglementation thermique en favorisant les bâtiments à basse consommation. D'autre part, pour permettre de valider les choix d'aménagement retenus pour cet éco-quartier, un bilan carbone sera réalisé.



ZAC DU SANSONNET

Le quartier Sansonnet est situé entre la rue de la Folie et la route de Lorry dans le quartier de Devant-les-Ponts. C'est une zone relativement enclavée de 12,5 ha qui va s'ouvrir afin d'accueillir 330 logements. On y trouvera

30% de logements individuels, 5% de logements intermédiaires et 65% de petits collectifs afin de préserver une diversité d'habitat. Une attention particulière sera portée aux espaces publics avec près de 3 ha de terrain

réservés à l'aménagement d'un parc paysager. Afin de ne pas dénaturer le site, une réflexion sur l'environnement et le paysage a commencé. Les travaux d'aménagement du quartier débuteront en 2011.



PASSAGE À NIVEAU DE LA PATROTTE

69 trains traversent chaque jour le passage à niveau de la Patrotte. 69 trains, c'est 69 arrêts de la circulation routière et piétonne. Ce point noir de la circulation préoccupe les habitants de la Patrotte depuis 50 ans. Il va enfin être supprimé. Comment ? La solution est ingénieuse : en créant une dénivellation

de la route de Woippy sous les rails afin que les axes routiers et ferroviaires ne se coupent plus. Ce passage sera creusé en dessous de la voie ferroviaire au nord de l'implantation actuelle du passage à niveau. Cela signifie que les travaux ne se feront pas directement sur la

chaussée existante, et que les travaux n'entraîneront aucune coupure de la circulation. L'aménagement du passage sous les voies, lourd et complexe, sera totalement achevé fin 2013. La maîtrise d'ouvrage ferroviaire est assurée par Réseau Ferré de France.

« Après 50 ans d'existence, le passage à niveau sera supprimé »



HAUTS-DE-VALLIÈRES

L'extension des Hauts de Vallières, dans le prolongement du quartier Dubuisson, entre la rue de la Charrière et la rue des Pins concerne un site d'une superficie de 6,5 hectares. Près de 280 logements vont être créés, dont 25% en habitat individuel, 45% en habitat intermédiaire et 30% en habitat collectif. L'objectif est d'en faire un quartier intégré à l'existant avec une forte préoccupation environnementale, et notamment une réflexion poussée sur les énergies. La concertation

avec les habitants tout au long de l'année 2009 a permis de faire émerger des attentes très précises : pas de construction de barres ni de tours, la création d'un équipement de quartier central et la promotion des modes de déplacements doux (piétons, vélos). Pour répondre aux interrogations des habitants, la question de la circulation est en cours d'étude dans le cadre d'une convention de partenariat entre Metz, Saint-Julien et Vantoux.



QUARTIER CHARLES LE PAYEN

C'est sur ce site que se trouvaient les ateliers municipaux, désaffectés à l'été 2008 entre la rue Vandernoot et l'avenue André Malraux, au Sablon. D'une superficie de 2,57 ha, cette zone située au sud du Quartier de

l'Amphithéâtre va être reconvertie grâce à la construction de 203 logements (habitat collectif) dont 30 logements en locatif social à l'horizon 2012. Les travaux de démolition seront menés en

deux temps : d'abord, la démolition d'une moitié du site du printemps 2010 à fin 2010, puis l'autre moitié du site entre l'été et la fin 2012.



BOULEVARD DE TRÈVES



L'intersection boulevard de Trèves - en Chaponrue

© Ateliers Architectes Gaertner (AAG)

Les bâtiments militaires du boulevard datent de 1875 à 1912. La Municipalité a engagé depuis quelques années leur reconversion avec une rénovation massive du bâti. Au programme : une galerie marchande, des bureaux et des logements avec des équipements publics (un musée d'histoire militaire, une galerie d'art, etc.) et 600 places

de stationnement. Ce projet est porté par le promoteur Manulor et réalisé par l'agence d'urbanisme AAG. Une voie centrale sera dédiée aux transports en commun, bordée de deux axes routiers. Objectif de ce boulevard : créer une entrée de ville dynamique et attractive, à l'architecture authentique.



La future rue Courbe vue depuis l'avenue de l'Amphithéâtre
© Agence Nicolas Michelin & Associés / Nacarat / Shigeru Ban Architects Europe et Jean de Gastines / Metz Métropole / Centre Pompidou-Metz. Image non contractuelle

TERRES PROMISES

Le projet d'aménagement du Quartier de l'Amphithéâtre est reparti sur des bases saines et attire à nouveau les promoteurs. La sortie de terre de ce quartier se fera îlot par îlot en mixant logements, commerces et bureaux. Avec un défi de taille : urbaniser le nord du quartier en 5 ans.

Le quartier de l'Amphithéâtre, idéalement situé entre le centre ville et le Parc de la Seille, à deux minutes de la gare, constitue l'écrin du Centre Pompidou-Metz. Ce vaste espace reste à aménager dans les années à venir. Une telle surface disponible au cœur de Metz est une opportunité, et un défi à relever.

Richard Lioger, 1^{er} Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et Président de la Saremm, nous présente les enjeux de ce nouveau quartier prêt à naître. «L'urbanisation du Quartier de l'Amphithéâtre est une priorité absolue. Les projets ne manquent pas : la Halle commerciale, le Palais des Congrès, et l'implantation de structures nationales comme les bureaux de l'INSEE ou du CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)».

Au-delà des équipements symboliques, le Quartier de l'Amphithéâtre répondra à une volonté de mixité. Une mixité des quatre grandes fonctions urbaines avec les équipements publics, les commerces, les bureaux et les logements. Cette mixité a un but : « éviter que le quartier cesse de vivre dès les bureaux fermés » comme l'explique Richard Lioger. Il y aura entre 20 et 25 % de logements sociaux dont certains seront gérés par l'OPH (Office Public de l'Habitat) de Metz.

Le Quartier de l'Amphithéâtre doit devenir un autre pôle d'attractivité en centre ville, et le Centre Pompidou-Metz a vocation à devenir le carrefour culturel de toutes les rencontres.

UNE HALLE COMMERCIALE ET UN PALAIS DES CONGRÈS

Tandis que les abords du Centre Pompidou-Metz et notamment le jardin nord, sont en cours d'aménagement, le projet de la Halle commerciale se profile lui aussi, le long du parvis. Conçue comme un trait d'union entre le Centre Pompidou-Metz et la gare, elle s'articulera autour de 1 700 m² de commerces, 3 000 m² de bureaux, et de 2 800 m² pour un hôtel 3 étoiles de 80 chambres.

Construite en verre et acier, la structure intégrera dès sa conception les problématiques environnementales et sera préparée hors site pour un assemblage plus rapide. La halle et l'hôtel devraient être livrés entre la fin 2011 et l'été 2012.

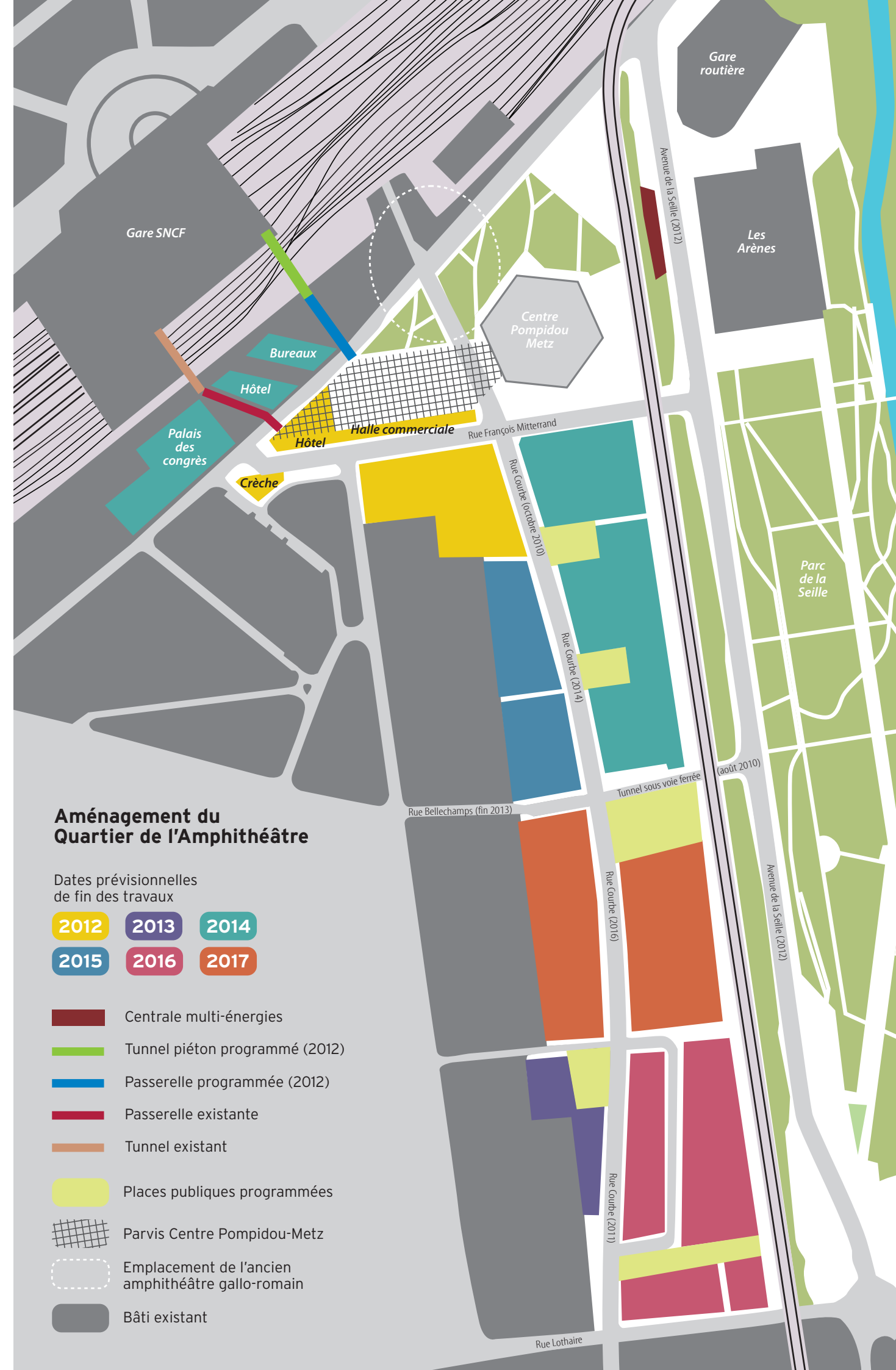
Quant à la jonction entre la gare et le parvis, elle se fait au moyen d'une passerelle en pente douce. Les visiteurs pourront ainsi accéder directement de la gare au Centre Pompidou-Metz. Une deuxième passerelle est prévue à l'horizon 2013, dans la continuité du tunnel des départs de la gare SNCF qui sera prolongé également.

Autre équipement à voir le jour aux abords de la gare SNCF : le Palais des Congrès, qui sera desservi par Mettis. Ce bâtiment, prévu pour fin 2014, est inscrit dans le CRSD, autrement dit le Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Metz-Métropole. Il constitue un enjeu économique majeur pour le développement de l'agglomération.

INSTALLATION D'UNE CENTRALE MULTI-ÉNERGIES

La centrale multi-énergies du quartier de l'Amphithéâtre est un système de chauffage et de climatisation pour le futur quartier de l'Amphithéâtre. L'Usine d'Électricité de Metz (UEM) fournit à ce quartier une solution à haut rendement énergétique.

Cette installation unique et particulièrement performante pour le chauffage et le rafraîchissement des locaux, produit de l'eau glacée amenée par un réseau de canalisations jusqu'aux bâtiments raccordés. Le système permet aussi de réaliser des économies d'énergie et d'eau potable tout en prenant en compte l'esthétique des bâtiments et le confort acoustique.



Aménagement du Quartier de l'Amphithéâtre

Dates prévisionnelles de fin des travaux

- 2012
- 2013
- 2014
- 2015
- 2016
- 2017

- Centrale multi-énergies
- Tunnel piéton programmé (2012)
- Passerelle programmée (2012)
- Passerelle existante
- Tunnel existant
- Places publiques programmées
- Parvis Centre Pompidou-Metz
- Emplacement de l'ancien amphithéâtre gallo-romain
- Bâti existant

Projet de la Halle commerciale

© Agence Nicolas Michelin & Associés / Nacarat
Image non contractuelle



LA SEILLE VOUS TRANSPORTE

Afin d'assurer la fluidité des déplacements individuels et collectifs, une nouvelle avenue est en cours de création sous la maîtrise d'ouvrage de Metz Métropole et de la Saremm : l'Avenue de la Seille. Elle reliera le sud et le nord-est de Metz selon les courbes de la rivière, et vous fera gagner un temps précieux.

Le développement du Quartier de l'Amphithéâtre, l'influence du Centre Pompidou-Metz et l'implantation de l'éco-quartier vont entraîner dans une même zone davantage de déplacements urbains.

Pour faire face à cette nouvelle donne, la Municipalité et Metz Métropole ont décidé de tracer une nouvelle avenue qui soulagera les avenues de Plantières, de Strasbourg et la rue du Pont Rouge, tout en desservant les nouvelles zones d'urbanisation.

FAISONS LA ROUTE ENSEMBLE

L'avenue de la Seille sera une rue urbaine, pas une voie rapide. Du nord-est au sud de Metz, cette avenue effectuera une liaison avec la voie rapide en s'accrochant au rond-point du Pont Rouge. En longeant la Seille et la voie ferrée, l'avenue rejoindra la place Camille Hocquard (Passage de Plantières), derrière l'hôpital Legouest.

Un nouveau pont sera créé au-dessus de la Seille. La place Camille Hocquard sera entièrement restructurée et aménagée de façon à fluidifier la circulation de tous les modes de déplacement. L'avenue de la Seille se prolongera sur la rue Louis le Débonnaire, qui s'insère entre le Centre Pompidou-Metz et les Arènes pour se terminer au niveau de la piscine Lothaire.

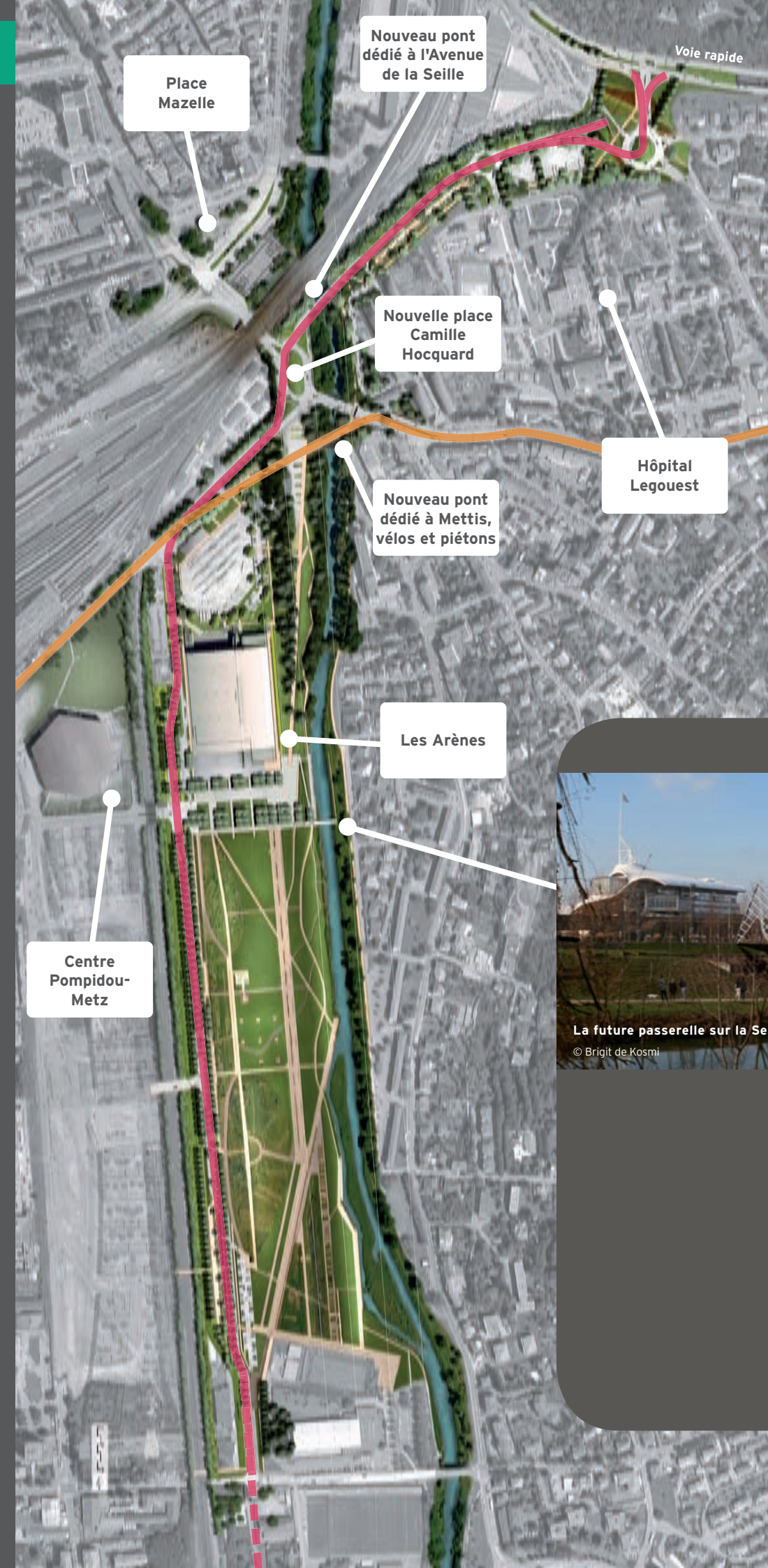
« Objectif : desservir les zones d'urbanisation nouvelles »

Ce premier parcours, appelé tronçon nord, sera en travaux de 2011 à 2012. À terme, le tronçon sud de l'avenue de la Seille reliera la rue Lothaire au nord est de Magny en récupérant la Route Nationale 431. À l'occasion de l'étude de ce second projet, le Comité de Quartier de Magny sera associé à la réflexion.

BALADE LE LONG DE LA SEILLE

L'avenue de la Seille a également pour ambition d'assurer une continuité des itinéraires de promenade et de découverte des espaces naturels. Le long de la rivière offre un cadre de balade agréable. Metz Métropole et la Municipalité désirent favoriser les déplacements à pied et à vélo.

L'entrée nord du Parc de la Seille (où se situent actuellement les panneaux « Quartier de l'Amphithéâtre ») sera pavée et offrira une meilleure visibilité depuis la place Hocquard vers le parvis des Arènes, et sur le cœur vert de la Seille, invitant les promeneurs à s'engager sur le chemin longeant la rivière.



Aménagement du tronçon nord de l'avenue de la Seille

Le mode de raccordement avec la voie rapide est actuellement à l'étude

- Ligne METTIS
- Avenue de la Seille tronçon nord
- Avenue de la Seille tronçon sud



La future passerelle sur la Seille
© Brigit de Kosmi

UNE PASSERELLE POUR RELIER LES QUARTIERS

La Ville de Metz est maître d'ouvrage d'un projet de passerelle sur la Seille. L'architecte Brigit de Kosmi a été retenue pour réaliser cette liaison piétonne et cycliste entre la promenade de la Seille et le parc de la Seille, au niveau du parvis des Arènes. L'ouvrage se distinguera par sa légèreté. Les profilés d'acier sont tressés tels une maille d'osier, évoquant astucieusement la structure du toit du Centre Pompidou-Metz. Au profil très aérien, la passerelle d'une largeur de 4 mètres en forme de berceau permettra de gagner du temps dans les déplacements entre les quartiers de Queuleu et de l'Amphithéâtre.

MAZELLE SOUS TOUTES LES COULTURES

Quel rapport entre l'écosystème de la Seille, l'offre de parking et le partage de la voie publique ? La place Mazelle ! Découvrez un vaste chantier peu banal.

La place Mazelle est l'une des plus anciennes places de Metz. Au fil des années, la voiture a envahi cet espace, que ce soit pour y stationner ou pour circuler. Des boucles complexes de circulation s'y sont formées, si bien que la place est devenue un nœud de flux que la Municipalité se devait de démêler.

Premier changement : rattacher la place à son quartier. L'extrémité du boulevard André Maginot séparant le quartier Outre Seille de la place Mazelle sera redessinée pour ne plus couper la place en deux. En forme d'ogive, la nouvelle place Mazelle apportera au quartier une entrée valorisante. Le boulevard Maginot épousera les nouvelles courbes de la place pour desservir plus efficacement le carrefour reliant le passage de Plantières, l'avenue Jean XXIII et la rue Haute Seille. Notons qu'une voie sera aménagée à l'attention des riverains pour desservir la rue Vigne Saint-Avoid. La place en elle-même raccordera les pieds d'immeubles à un espace piétonnier. Les com-

merçants riverains pourront y voir l'occasion d'apporter une nouvelle dynamique à leur activité, l'espace créé après les travaux leur permettant de mettre en valeur leur devanture et d'offrir des terrasses à leurs clients.

Deuxième changement : un stationnement efficace. La réalisation d'un parking en superstructure d'une capacité de 271 places a pour finalité de permettre aux riverains du secteur de trouver des solutions de parking satisfaisantes en leur proposant des possibilités nouvelles de stationnement de longue durée. La voie de stationnement en épi entre la Seille et le boulevard Maginot sera réaménagée en promenade.

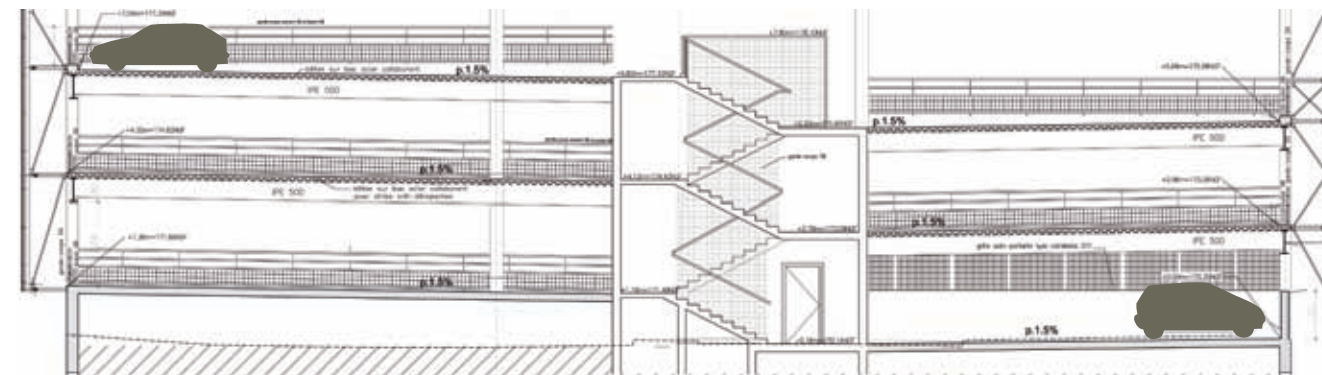
« La nouvelle place Mazelle : un carrefour pour le Centre Pompidou-Metz »

Troisième changement : une ambition écologique nouvelle. Par temps de fortes précipitations, les égouts saturés par les eaux pluviales se déversent dans le lit de la Seille au niveau de la Place Mazelle. Ceci représente un réel problème écologique. Le projet de place intègre une solution à ce problème. Comment ? Par la construction d'un bassin de retenue de pollution de 8 500 m³, destiné à stocker les eaux polluées pour les retraiter par la suite en station d'épuration. Prévus sur 20 mois, les travaux sont menés par la régie communautaire Haganis et font appel à des technologies inédites. Un tunnelier d'1,60 mètre de diamètre a été conçu afin de forer le sol à 14 mètres de profondeur pour relier les égouts de Queuleu au dispositif.

En réconciliant piétons et automobilistes, la place deviendra plus agréable et sera un espace ouvert de transition entre le Centre Pompidou-Metz et le centre ville.



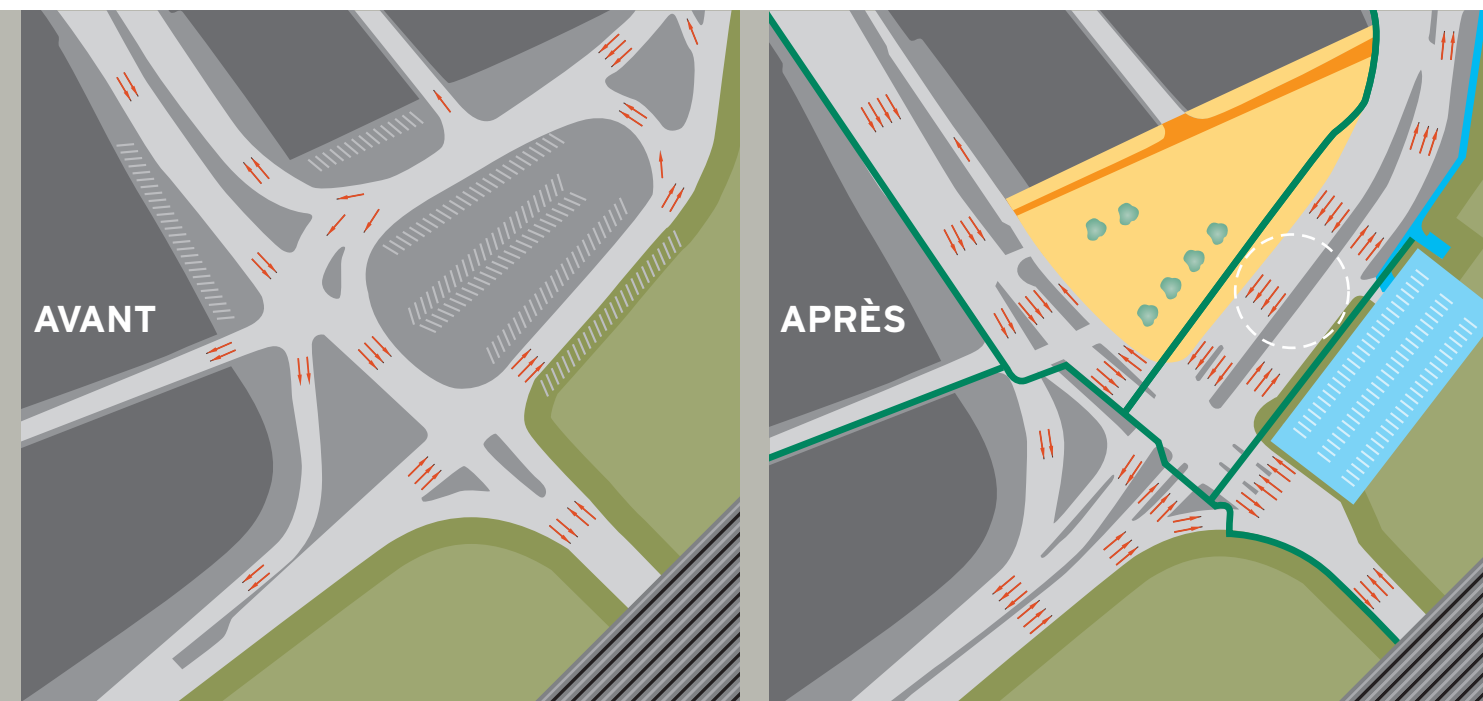
Projet de parking aérien Place Mazelle
© Paulin Mariotti / SAS Serbert Holding



Vue en coupe du parking aérien
À noter : le niveau supérieur sera à ciel ouvert et l'édifice sera habillé d'un bardage métallique perforé
© Paulin Mariotti / SAS Serbert Holding

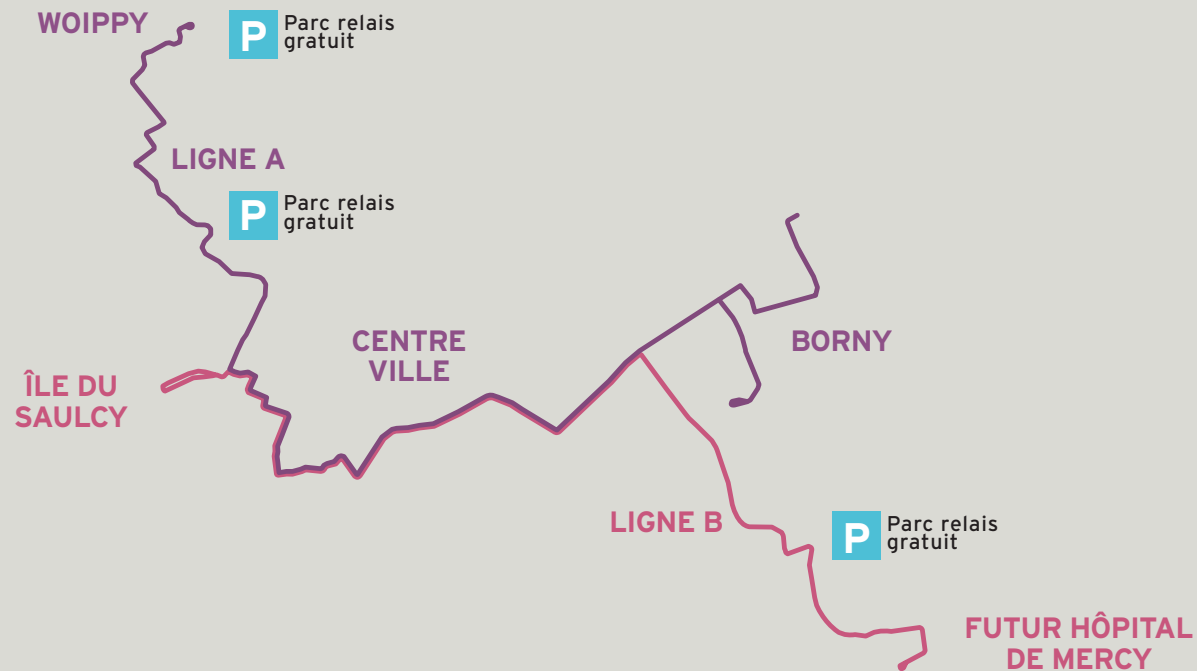


Vue en coupe du bassin souterrain de stockage des eaux pluviales © Haganis



Un nouvel espace public pour le quartier Outre-Seille

- Bâti existant
- Places de parking avant travaux
- Terrain SNCF
- Voies ferrées
- Sens de circulation
- Parking aérien (automne 2010)
- Future voie de desserte du parking aérien
- Future place piétonne (fin 2011)
- Future voie réservée aux riverains
- Futures pistes cyclables
- Bassin souterrain de stockage (fin 2010)



Sous réserve de Déclaration d'Utilité Publique

METTIS TRACE SA VOIE

POURQUOI METTIS ?

Au fil des années, la circulation en centre ville connaît une congestion croissante. Saturation des grandes avenues aux heures de pointe, mélange des transports publics et privés sur une même voie, parcours difficile pour les vélos et les piétons dans certaines rues... Partie de ce constat, Metz Métropole a décidé de doter l'agglomération messine d'un projet de transport en commun mentionné dans le Plan de Déplacements Urbains (PDU), baptisé Mettis.

Respect de l'environnement, souci de la qualité de vie en ville et bien être des habitants sont au cœur des objectifs du PDU.

À QUOI RESSEMBLERONT LES VOIES DE METTIS ?

Mettis, c'est le déploiement d'une plateforme de près de 18 kilomètres sur deux lignes qui relient Woippy à Borny et Mercy, entièrement réservée à des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) spécialement conçus pour ces voies. D'où l'appellation «Transport en Commun en Site Propre» (TCSP), qui signifie que les véhicules auront des voies dédiées à leur circulation propre.

« Des bus libérés des embouteillages »

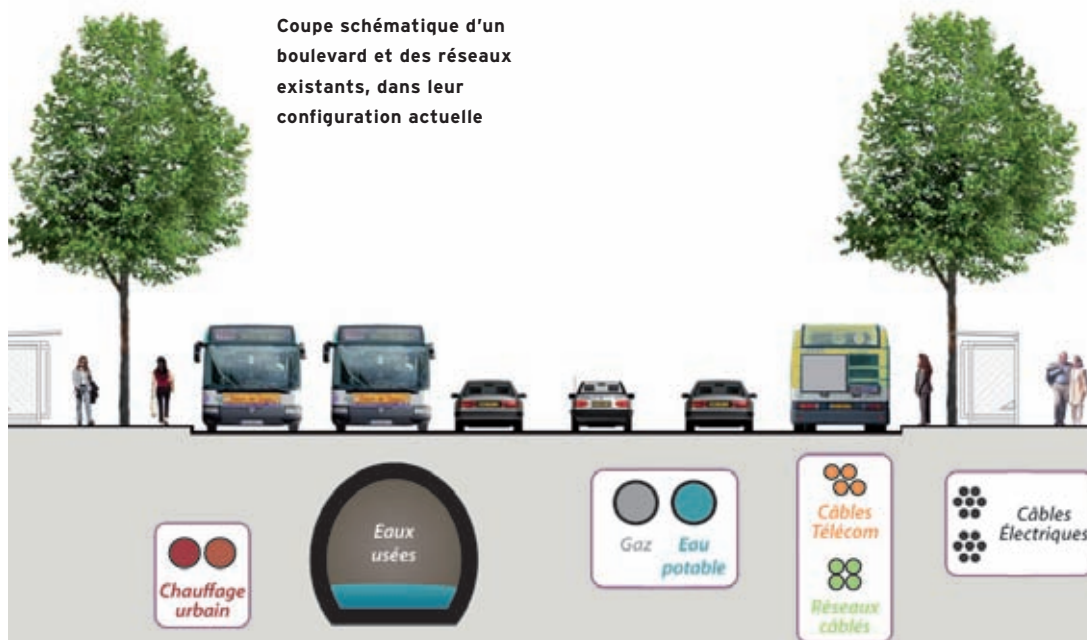
Libérés des contraintes de saturation du réseau, les bus iront plus vite et seront ponctuels, avec une fréquence élevée, une grande amplitude sur la journée et des temps d'attente réduits.

Les 45 nouvelles stations seront accessibles à tous et équipées d'une billetterie automatique assurant la vente des titres de transport : plus besoin d'attendre pour acheter ses billets dans le bus !

Objectif : un confort de service accru, avec la qualité et le design des véhicules, des stations et de l'aménagement urbain, tout en assurant une meilleure information des voyageurs.

AVENUE DE STRASBOURG, PROCHAINEMENT EN TRAVAUX

Pour ne pas perturber le fonctionnement futur de Mettis et limiter les interventions sous les nouvelles voies réservées, il est aujourd'hui nécessaire de rénover, voire de déplacer les différents réseaux existants. Ainsi, des travaux de rénovation des réseaux de chauffage urbain ont déjà eu lieu rue Belle-Isle. La prochaine avenue à bénéficier de ce traitement particulier sera l'avenue de Strasbourg, dont le réseau d'aduction d'eau potable sera entièrement modernisé. Ces travaux nécessaires à la suppression des fuites d'eau débuteront au printemps 2010. Les prochaines rues à profiter de cette modernisation sont la rue du Juge Michel et le boulevard d'Alsace. Une attention particulière sera apportée au maintien de la circulation des véhicules et à la sécurité des piétons.



PRATIQUE !

Le nouveau réseau de transport en commun sera parfaitement accessible à tous les passagers, que ce soient les mères de famille avec des poussettes, les personnes à mobilité réduite ou les personnes handicapées, grâce au système d'accostage du bus à hauteur de quai. Ce n'est plus à vous de vous adapter au bus, c'est le bus qui s'adaptera à vous, à vos besoins.

LA VOITURE EN PÉRIPHÉRIE, LE PIÉTON AU CENTRE-VILLE

Mettis, c'est un complément de transport au centre ville pour des personnes venant de la grande périphérie de Metz Métropole. L'idée est que chacun puisse laisser son véhicule aux abords de la ville pour emprunter le nouveau réseau. Ainsi, trois parcs-relais de 250 à 500 places se chargeront d'accueillir les voyageurs «pendulaires».

Situés à Woippy, au Parc des Expositions et au quartier Rochambeau, à la sortie de l'échangeur A31 de Metz Nord, ces parcs seront surveillés, sécurisés et réservés aux usagers de Mettis. Les bus desservant ces parcs rejoindront le centre ville en 15 à 20 minutes, quel que soit l'état de la circulation générale.

Cette logique de service prouve que Mettis s'adresse non seulement aux messins, mais à l'intégralité des habitants de l'agglomération messine désirant rejoindre le centre ville.

Des axes réservés au bus seront aménagés, avec des couloirs à double sens ou à sens unique, et une aide au franchissement des carrefours à feux. À terme, c'est tout le réseau des transports en commun qui sera réorganisé pour répondre aux besoins de déplacements plus écologiques et plus efficaces d'une grande métropole.

BUS HYBRIDES À L'ÉTUDE

Metz Métropole réfléchit à l'acquisition de véhicules hybrides Diesel/Électricité équipés de pots catalytiques et de filtres à particules performants en dépollution, permettant une efficacité supérieure à la norme EEV (Enhanced Environmentally Vehicles / Véhicules les plus respectueux de l'environnement).

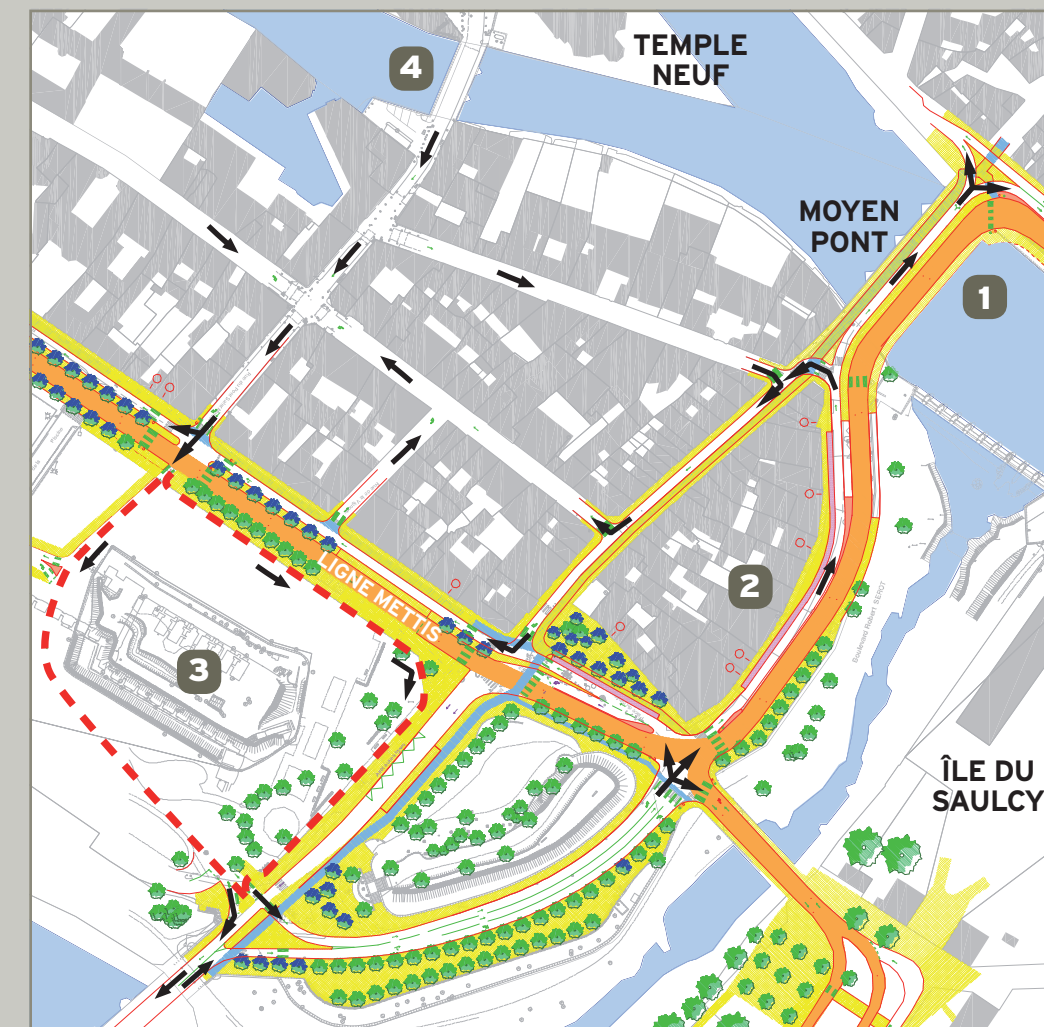
La technologie hybride est basée sur la récupération d'énergie de freinage. Le stockage de l'énergie est fait par des supercondensateurs ou batteries, qui se rechargent au freinage. Selon les technologies, le démarrage du bus est électrique, permettant ainsi de parcourir au plus 200m en électrique. Le moteur thermique continue de tourner à l'arrêt, pour alimenter les servitudes moteur (climatisation, air comprimé, etc.). Le gain de consommation de carburant est annoncé entre 20% et 25%.



Illustration non contractuelle.

CE QUI VA CHANGER DANS LA VILLE L'EXEMPLE DU MOYEN-PONT

Le passage de la ligne Mettis est l'occasion de repenser en profondeur le plan de circulation de plusieurs secteurs de la ville. Le tronçon de Belle-Isle au Palais de Justice sera emblématique de cette évolution. Réalisé en délégation de maîtrise d'ouvrage par la Ville de Metz, ce projet spectaculaire va modifier nos habitudes de circulation, pour que le quartier des Isles ne soit plus une zone de transit problématique.



Avant projet d'implantation présenté lors de l'enquête publique, sujet à évolution dans la phase projet

- 1 Doublement du Moyon-Pont, qui passe de 11 m à 21 m de largeur. Le parterre sera déconstruit côté plan d'eau, puis remis en place
- 2 Le boulevard Sérot devient l'accès principal du quartier, le Moyon-Pont étant à sens unique dans le sens les Isles / centre ville
- 3 À l'étude : deux hypothèses de création d'une voie de contournement du Square du Luxembourg pour permettre une sortie fluide du quartier
- 4 L'accès au quartier depuis le centre ville se fera désormais par le Pont Saint-Marcel

Ouverture Rentrée 2012
Architecte Rudy Ricciotti

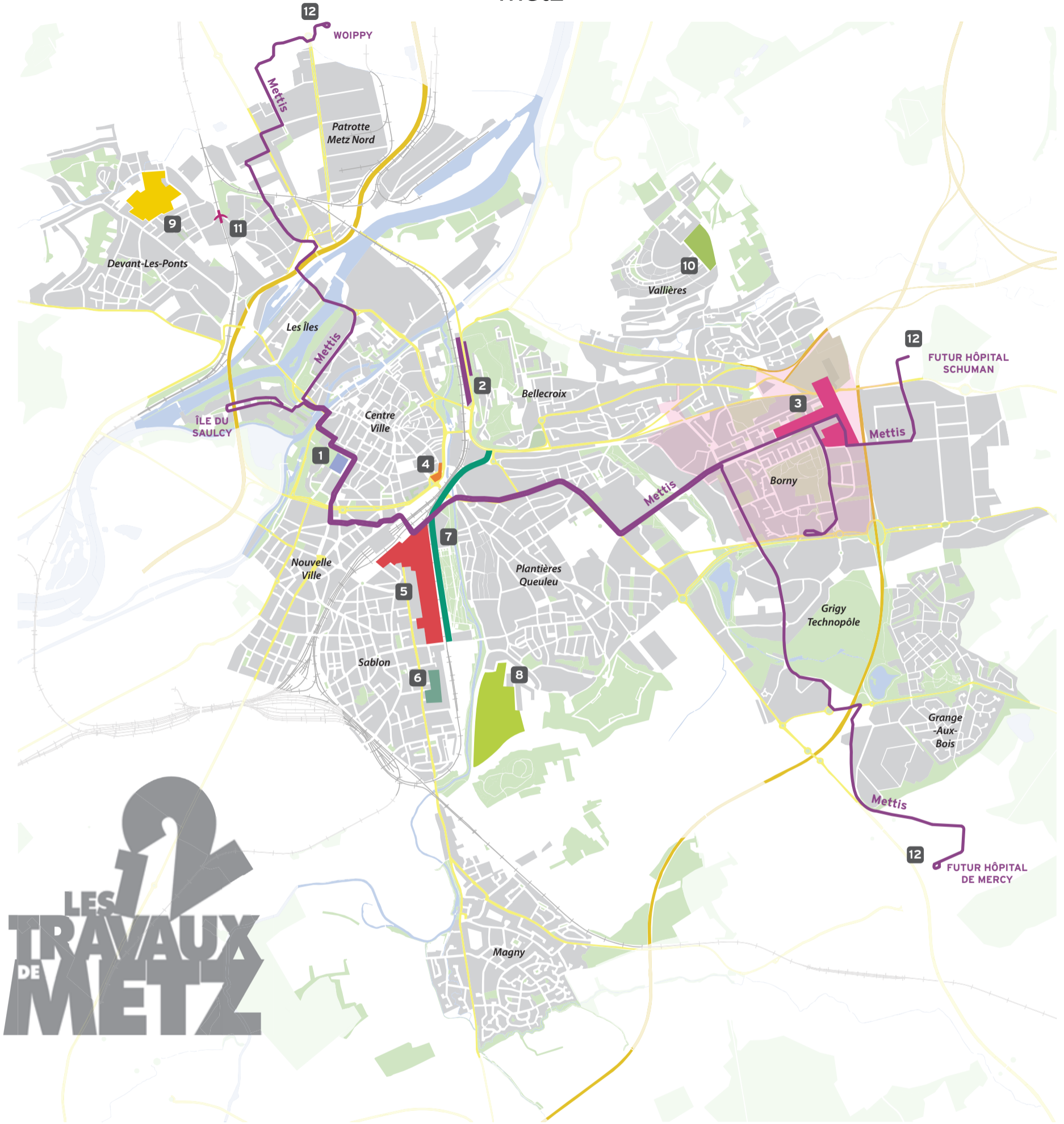
Dossier complet Metz Magazine Avril 2010



LA FUTURE SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES

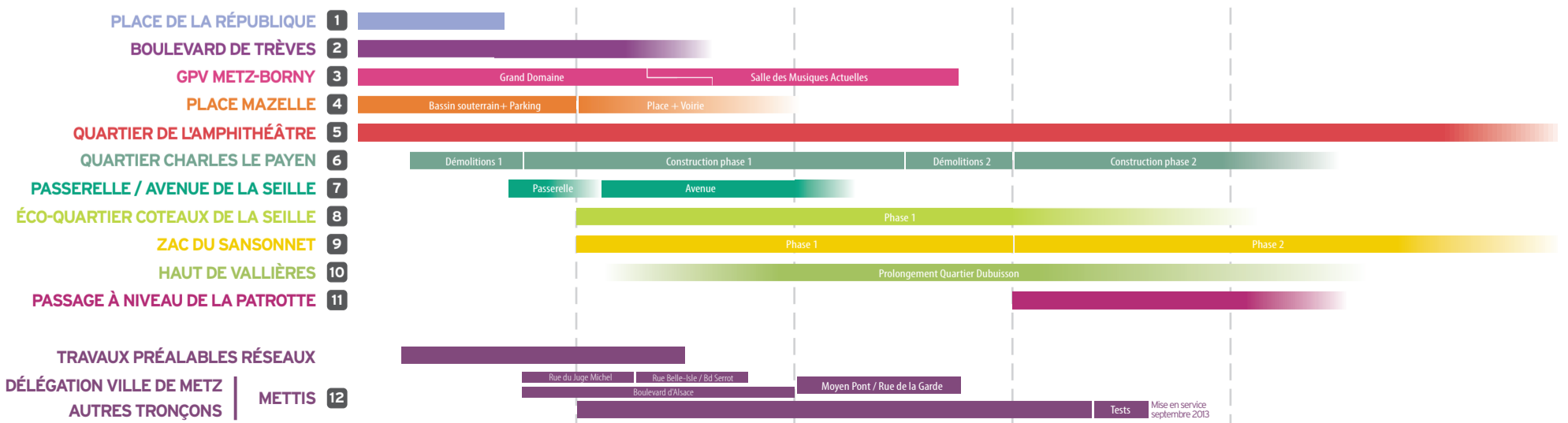
BORNY - GRAND DOMAINE





LES TRAVAUX DE METZ

Durée prévue des travaux pour les 12 projets* 2010 2011 2012 2013 2014



LES 12 TRAVAUX EN BREF

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Vocation Place, espace de détente et d'animations, transports en commun, parking

MOA (maîtrise d'ouvrage) Ville de Metz

MOE (maîtrise d'œuvre)
Architecte Richez Associés
Paysagiste Atelier Villes et Paysages
Bureau d'études Egis aménagement
Eclairagiste L'observatoire

Coût 22 M€

Financeurs Ville de Metz, Département de la Moselle, Metz Métropole, Contrat de plan Etat-Région

Web www.richezassociés.com
www.atelier-villesetpaysages.fr
metz.fr/metz2/actions/projets_urbains/

Surface 2 ha

GPV METZ-BORNY

Vocation Habitat, bureaux, commerces, équipements publics

MOA Ville de Metz, Bailleurs sociaux, Promoteurs et Société Civile Immobilière
Coordination GIP du GPV de Metz-Borny

MOAD (maîtrise d'ouvrage déléguée) SAREMM (ZAC)

MOE
Architecte-Urbaniste GPV REICHEN ET ROBERT & Associés
Paysagiste Grand Domaine Sophie BOÏCHAT-LORA

Coût 129 M€ sur l'ensemble du GPV (après vente des terrains)

Financeurs Bailleurs sociaux, ANRU, Ville de Metz, Metz Métropole, Europe, Région Lorraine, État

Web metz.fr/metz2/actions/projets_urbains/
www.reichen-robert.fr

Surface 200 ha

ÉCO-QUARTIER CÔTEAUX DE LA SEILLE

Vocation Habitat, commerces, bureaux, équipements publics, espaces publics, stations Mettis

MOA Ville de Metz

MOE Panerai et Associés

Financeurs Ville de Metz

Web metz.fr/metz2/actions/projets_urbains/

Surface 32,8 ha

ZAC DU SANSONNET

Vocation Habitat, parc paysager

MOA Ville de Metz

MOE CITADIA Conseil, ACI Est

Coût 9,7 M€ (après vente des terrains)

Financeurs Ville de Metz, Bailleurs

Surface 12,5 ha

PASSAGE À NIVEAU DE LA PATROTTE

Vocation Suppression du passage à niveau

MOA RFF, Ville de Metz, Département de la Moselle

MOAD
Aménagements urbains Ville de Metz

MOE Marché en cours

Coût 10 M€

Financeurs État, RFF, Département de la Moselle, Ville de Metz

HAUTS-DE-VALLIÈRES

Vocation Habitat, équipements publics

MOA Ville de Metz

MOE Marc Dauber

Coût 9,7 M€

Financeurs Ville de Metz, Bailleurs

Surface 6,5 ha (prolongation Quartier Dubuisson)

QUARTIER CHARLES LE PAYEN

Vocation Habitat

MOA Ville de Metz

MOE
Desserte du site Pôles Étude-Travaux de la Ville de Metz

Coût 3,6 M€ (après vente des terrains)

Financeurs Ville de Metz, Établissement Public Foncier de Lorraine

Surface 2,5 ha

BOULEVARD DE TRÈVES

Vocation Habitat, bureaux, commerces, galerie d'art, musée militaire

MOA Manulor

MOE Ateliers Architectes Gaertner (AAG)

Coût 60 M€ (aménagements intérieurs compris)

Financeurs Manulor

QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE

Vocation Habitat, bureau, commerces, équipements publics, services, stations Mettis

MOA Metz Métropole

MOAD SAREMM

MOE Agence Nicolas Michelin & Associés (ANMA)

Coût 150 M€ (après vente des terrains)

Financeurs Ville de Metz / Metz Métropole / Bailleurs / Etat

Web www.anma.fr
www.metzmetropole.fr
www.metz.fr Section Grand Projets

Surface 50 ha

AVENUE & PASSERELLE DE LA SEILLE

Vocation Axe routier et franchissement de la Seille

MOA
Avenue Metz Métropole
Passerelle Ville de Metz

MOAD
Avenue SAREMM

MOE
Avenue Ateliers Villes et Paysages
Passerelle Brigit de Kosmi, architecte

Coût 23 M€

Financeurs Metz Métropole

Web www.atelier-villesetpaysages.fr/
Section Infrastructure > Metz

PLACE MAZELLE

Vocation Place piétonne, entrée de quartier et dispositif d'assainissement

MOA
Assainissement Haganis
Parking + place Ville de Metz

MOAD
Parking SAS SERBERT HOLDING

MOE
Parking SARL Paulin Mariotti
Fonçage et puits Haganis
Bassin SEBA A.I./MERLIN
Place Marché en cours

Coût 10 M€ (assainissement), 10 M€ (parking), 5,5 M€ (place)

Financeurs Haganis, Metz Métropole, Agence de l'eau, Ville de Metz

Web metz.fr/metz2/actions/projets_urbains/

METTIS

Vocation Réorganisation et amélioration du réseau de transport de Metz Métropole

MOA Metz Métropole

MOAD Ville de Metz, Ville de Woippy

MOE
Infrastructure et insertion urbaine SYSTRA, ATTICA
Design mobilier et matériel roulant Avant Première

Financeurs Metz Métropole, Ville de Metz, État, Département de la Moselle, Région Lorraine

Web www.mettis.metzmetropole.fr à partir du 25 mai 2010

GLOSSAIRE

Les mots de l'urbanisme

Maître d'ouvrage (MOA)

Le maître d'ouvrage est la personne morale, privée ou publique pour le compte de laquelle sont réalisés les travaux de construction ou d'aménagement. Il en est le commanditaire et celui qui en supporte le coût financier (exemple : la Ville de Metz). Le maître d'ouvrage peut déléguer certaines de ses attributions à une autre personne morale, appelée alors maître d'ouvrage délégué (MOAD).

Maître d'œuvre (MOE)

Le maître d'œuvre est la personne chargée par le maître de l'ouvrage de concevoir le bâtiment à construire, à rénover ou le projet d'aménagement. Il agit selon le programme fourni par le maître d'ouvrage et dirige l'exécution des marchés de travaux. Exemple : un cabinet d'architectes.

SEM : Société d'Économie Mixte

Une société d'économie mixte est une société anonyme dont le capital est majoritairement détenu par une ou plusieurs personnes publiques (à savoir l'État, une collectivité territoriale, ou tout autre établissement public). Le recours à la SEM garantit à la collectivité publique la prise en compte effective de l'intérêt général dans les objectifs de l'entreprise et la souplesse de la société de droit privé.

Exemple : la SAREMM, Société d'Aménagement et de Restauration de Metz Métropole.

Régie

La régie personnalisée est un établissement public de la collectivité, doté d'instances de décision et d'un budget propres, adapté à la gestion des services publics industriels et commerciaux avec la souplesse de la société de droit privé, mais avec les règles de gestion et de contrôle des établissements publics.

Exemple : Haganis est la régie de la communauté d'Agglomération de Metz Métropole. Elle assure la gestion de deux activités : la valorisation des déchets ménagers et l'assainissement des eaux usées.

Promoteur immobilier

Le promoteur immobilier acquiert des terrains inoccupés, viabilisés ou non, ou toute autre propriété construite qui nécessite un nouveau développement et il y construit un ou des immeubles dans le but de les vendre ou les louer à bail.

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

Les zones d'aménagement concerté sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, en vue de les céder ou de les concéder ultérieurement à des utilisateurs publics ou privés.

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Le PLU est le principal document de planification de l'urbanisme communal ou éventuellement intercommunal. Il remplace les anciens plans d'occupation des sols (POS).

DUP : Déclaration d'Utilité Publique

C'est une procédure administrative qui permet de réaliser une opération d'aménagement, telle que la création d'une infrastructure de communication, d'une école ou d'un lotissement par exemple, sur des terrains privés en les expropriant, précisément pour cause d'utilité publique ; elle est obtenue à l'issue d'une enquête d'utilité publique.

Exemple : Mettis est dans l'attente d'une DUP prononcée par la Préfecture de la Moselle qui autorisera officiellement le démarrage des travaux.

ANRU / PNRU

Le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) prévoit un effort national de transformation des quartiers fragiles classés en Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou présentant les mêmes difficultés socio-économiques. Ce programme est appliqué par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et se traduit par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation et la résidentialisation de logements locatifs sociaux, la démolition de logements pour cause de vétusté ou pour une meilleure organisation urbaine de logements, ou le développement d'une nouvelle offre de logements.

Communauté d'Agglomération

La communauté d'agglomération est un établissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes. Ces communes s'associent au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer et conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Exemple : Metz Métropole est la communauté d'agglomération regroupant Metz et 39 autres communes.

Habitat (ou logement) intermédiaire

L'habitat intermédiaire part de l'idée de donner au logement semi-collectif certains avantages de la maison individuelle ou, inversement, de penser le regroupement des logements individuels de façon à approcher la densité du logement collectif. Généralement il s'agit d'un ensemble d'habitations avec mitoyenneté verticale et/ou horizontale, ne dépassant pas rdc + trois étages (R+3). Une partie du logement bénéficie d'un espace privé extérieur, si possible sans vis-à-vis gênant et dans le prolongement direct du séjour (terrasse ou jardin de taille comparable à la surface d'une pièce confortable). Les parties communes sont réduites et conçues pour une gestion peu coûteuse.